

# Fiche INDUSTRIES ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

## 1. Etat des lieux de la filière

### → Définition

Une filière qui regroupe des typologies de métiers très différentes mais des dynamiques d'emploi similaires en France

- **L'industrie de l'équipement électrique** regroupe le matériel de distribution et de commande électrique pour basse, moyenne et haute tension, les fils et câbles, les accumulateurs et piles, les lampes et appareils d'éclairage, les matériels électriques pour moteurs, les matériels électromagnétiques industriels, les appareils électriques de signalisation alarme en excluant les appareils électro-ménagers. Ces marchés dépendent de trois marchés aval, principalement les marchés de l'énergie, de l'industrie, et du bâtiment.
- **L'industrie électronique** regroupe les activités de fabrication d'équipements de communication, d'instrumentation scientifique et technique. Nous excluons les industries de fabrication de composants électroniques.

### → Chiffres clés :

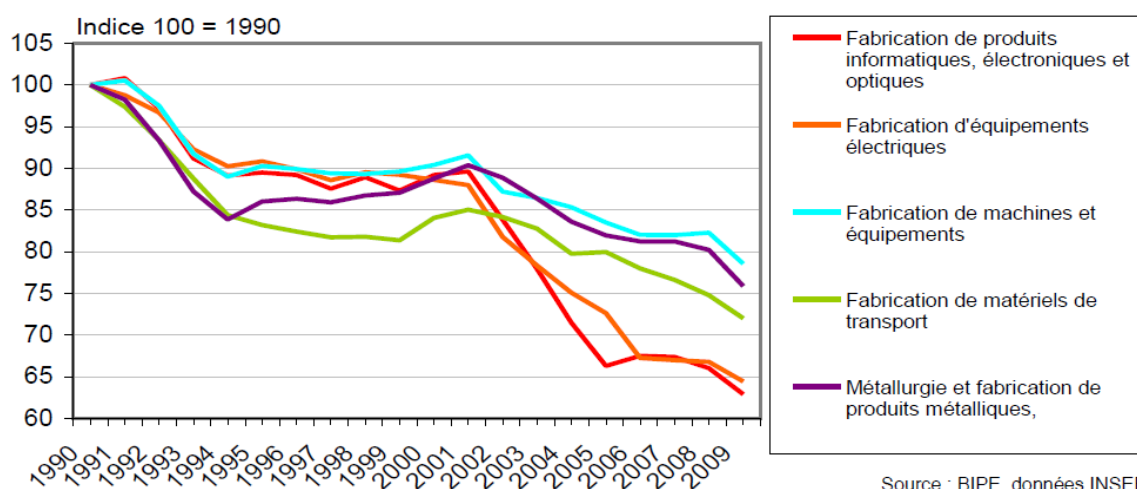
Le marché de l'équipement électrique en France représente environ 25 Mrd€. Il a repris sensiblement après la crise de 2009 mais les conditions économiques se sont durcies à nouveau depuis 2012. Il reste très en deçà des niveaux d'avant-crise et s'affiche en baisse en 2014.

Les industries électroniques représentent des ventes de l'ordre de 20 Mrd€ en France. Comme la production électronique européenne (220 Mrd€), elle est concentrée sur les secteurs industriel/médical, télécom, défense et –spécificité française- sur les cartes à puce. Sur les produits grand public, l'Europe et de la France ont des positions faibles et sont en perte de vitesse depuis des années.

## → Principaux Acteurs

Groupe / effectif France	Evénements clés 2013-2014
<b>Schneider Electric</b> (France) Eq. électrique ~20 000 p. en France	Janvier 2014 : Finalisation du rachat d'Invensys (Angleterre, 16 000 salariés), spécialisé dans les systèmes de contrôle et l'automaton Mai 2014 : Annonce de la réorganisation impactant certains sites industriels, fermeture du site de Dijon
<b>Legrand</b> (France) <b>Siège : Limoges</b> Eq. électrique ~6000 p.en France	Mai 2014 : acquisition de S2S, société d'onduleurs (France) 2e semestre 2014 : réorganisation des divisions du groupe
<b>Siemens</b> (Allem.) Divers dont éq. électrique ~7000 p. en France	Février 2015 : annonce de la suppression de 7800 postes dans le monde, principalement en Allemagne
<b>Nexans</b> (France) Câbles ~2600 p. en France	Plan de réorganisation lancé en 2013 qui s'est traduit notamment par la fermeture du site de Lyon (200 p) Le groupe affiche des pertes en 2013 et 2014. Un nouveau PDG est arrivé en octobre 2014.
Groupe / effectif France	Evénements clés 2013-2014
<b>Alcatel Lucent</b> ~5000 p. en France	Juin 2014 : plan de sauvegarde de l'emploi concernant 595 postes en France et projet de fermeture des sites de Rennes, Colomiers, Orvault et Ormes Avril 2015 : annonce d'un accord de fusion-acquisition d'Alcatel-Lucent par Nokia, projet majeur à suivre en 2015
<b>Gemalto</b> ~2800 p. en France	Situation financière solide, une volonté de se développer du produit vers les solutions et services
<b>Oberthur Technologies</b> ~ 1300 p en France	Cédé au fonds d'investissement Advent en 2011 2014 : Fermeture du site de Templemars et cession avortée du site de PuyGuillaume, renforcement du site de Vitré

## → Emploi



Dans la métallurgie, la baisse d'emploi la plus forte a concerné les secteurs électriques et électroniques. A la différence de l'Allemagne (avec des sociétés comme Siemens, Bosch) ou des pays nordiques qui

renforcent leur maîtrise technologique et industrielle, les groupes français construisent largement leur réussite sur leur réseau commercial mondial et des productions à faible coût.

De 1990 à 2013, nous estimons la baisse de l'emploi à environ 40 % de l'emploi total.

## 2. Déterminants d'évolution

Le marché français des industries électriques souffre de la conjoncture économique globale (peu de visibilité) et le secteur basse tension subit la baisse de l'activité construction, en recul à nouveau en 2014 et qui a atteint son plus bas niveau depuis 15 ans. A moyen terme, le marché est cependant déterminé en Europe par des projets ou des objectifs très structurants :

- Les réseaux « intelligents », symbolisés par le programme de remplacement des compteurs par les systèmes Linky en France et le partenariat Legrand-ERDF
- Les enjeux d'efficacité énergétique et de la transition énergétique
  - o Évolution des réseaux électriques : intégration importante de sources intermittentes (solaire, éolien...)
  - o Efficacité énergétique des bâtiments et les normes associées aux nouvelles constructions
  - o Développement attendu de la domotique : au niveau des particuliers, pilotage des consommations avec les compteurs intelligents et pilotage de la maison
  - o La voiture électrique va conduire à repenser l'installation électrique pour la maison et nécessite la création d'une infrastructure de charge
  - o Ces enjeux dépendent très fortement des impulsions politiques européennes et nationales.
- Concernant l'électronique, en fonction des types d'acteurs, les tendances sont différentes :
  - o Les fabricants (assurant design et fabrication d'équipements : Alcatel, Sagem) se sont beaucoup recentrés sur les produits professionnels. Alcatel-Lucent a rebondi grâce à un repositionnement sur les serveurs.
  - o Les sociétés sont positionnées sur des marchés en croissance structurelle.
  - o Segment à part, les leaders des cartes à puces connaissent une croissance significative, tirée par les mutations bancaires aux Etats Unis et en Asie
- Globalement dans la filière équipement électrique, les acteurs se positionnent agressivement dans les pays émergents : à la fois du fait de la taille et des potentiels des marchés accessibles, mais aussi en assurant un maintien des marges en localisant les productions dans les pays à faible coût de main d'œuvre.

- Cela explique la décroissance des emplois industriels avec le repositionnement sur les pays en croissance. Les conséquences pour les entreprises et les emplois sont un amoindrissement du poids relatif des unités françaises sur le plan industriel et R&D.

### 3. Vision prospective

**Emploi :** l'effectif productif et R&D reste important en France, mais la population des entreprises continue à vieillir et l'emploi baisse continuellement. Les embauches très limitées et la pyramide des âges très déséquilibrée va continuer à fragiliser les sites industriels et R&D dans les 5 ans à venir.

**Investissement :** Les grands groupes vont poursuivre leur croissance, leurs investissements et leurs acquisitions dans les pays émergents et continuer à limiter les investissements productifs en Europe et particulièrement en France. C'est une faiblesse face à des concurrents allemands, qui travaillent encore beaucoup sur l'amélioration des process et l'automatisation, moyen de renforcer et de consolider les sites industriels des pays développés.

**Marché :** La conjoncture du bâtiment s'améliore en Europe mais pas encore en France. Les tendances de fond du secteur de l'équipement électrique devraient dynamiser l'activité, la question principale étant la vitesse d'adoption des innovations sur le marché – par exemple, le véhicule électrique est à la peine et reste une activité marginale à ce jour-.

### 4. Préconisations

**1 : Favoriser les filières technologiques françaises ou européennes :** le travail en filière reste limité ; il n'existe que peu de partenariats entre sociétés françaises dans les domaines électriques et électroniques. A l'image des sociétés allemandes, il nous apparaît important que les industriels travaillent en coopération pour s'imposer sur les marchés.

Cela est d'autant plus vrai dans un contexte de diffusion de l'électronique dans le marché électrique, diffusion qui accélère le rythme de l'innovation et nécessite de plus nombreux partenariats sur des marchés qui s'ouvrent de plus en plus. (Domotique : Nest, start-up américaine acquise par Google début 2014)

**2 : La France est un marché lucratif avec des barrières à l'entrée fortes, cela doit inciter les champions nationaux à réinvestir en France :** cette situation a permis la création d'acteurs mondiaux de premier plan. Cet atout des sociétés françaises ne se retrouve pas dans les dynamiques d'investissement, d'emploi et d'innovation en France. Nous proposons d'entrer dans un marché donnant-donnant avec ces entreprises pour les inciter à développer leur base productive et R&D et à réinvestir en France.

**3 : Favoriser les partenariats et le foisonnement des entreprises technologiques :** l'innovation de rupture vient souvent des PME, les entreprises industrielles doivent se tourner vers les start up en consacrant des fonds pour entrer à leur capital ou mener des programmes conjoints.

**4 : Profiter des ruptures technologiques pour revenir dans les produits à fort contenu technologique** à destination du grand public (Archos, Parrot, mais aussi Wikio ou Netatmo sont des concepteurs français de tablettes ou de smartphones ou d'objets connectés). Il existe une opportunité de revenir sur les produits grand public par le biais de l'internet des objets, domaine où foisonnent les entreprises françaises. Cela doit être un axe majeur de soutien public pour les aider à grandir et s'imposer sur les marchés internationaux et cela offre une opportunité de se repositionner sur ces marchés.

**5 : Concernant les industries stratégiques (notamment les télécommunications),** la maîtrise des technologies est un enjeu majeur dont l'Europe n'a pas complètement pris la mesure : en octobre 2012, le Congrès américain a recommandé au gouvernement d'éviter de confier à des entreprises chinoises des marchés publics dans les télécommunications. La position de l'Europe sur le sujet devrait être clarifiée : nous estimons que l'Europe et la France doivent conserver la maîtrise technologique de ses communications (routeurs) et conserver des acteurs majeurs. A ce titre, le projet d'acquisition d'Alcatel-Lucent par Nokia pourrait créer un champion européen mais les autorités françaises doivent faire en sorte que le montage nécessite leur accord pour toute cession du nouveau groupe pour réduire le risque de perdre cette maîtrise technologique.

